



isatis  
association

PETITE UNITE DE VIE  
LA NOUVELLE MAISON

66 rue de la Convention

75015 PARIS

Tél : 01.43.92.15.00

Fax : 01.45.79.01.50

Email : [lanouvellemaison@isatis.asso.fr](mailto:lanouvellemaison@isatis.asso.fr)

Site : [www.isatis.asso.fr](http://www.isatis.asso.fr)

LIVRET D'ACCUEIL





Bienvenue à La Nouvelle Maison,

Ce livret d'accueil est destiné à vous présenter la vie de l'établissement et des services proposés aux résidents. N'hésitez pas à nous contacter afin d'obtenir plus de renseignements. L'équipe est à votre écoute pour une information complémentaire, conseil, avis...

## Présentation

La Nouvelle Maison est une Petite Unité de Vie de 22 places, ouverte en 2010 sur le site de Boucicaut, et gérée par l'Association ISATIS.

L'établissement reçoit les personnes âgées de plus de 60 ans, ayant besoin d'un soutien pour certains actes de la vie quotidienne. Une présence est assurée 24h/24 par des professionnels. L'équipe, attentive et bienveillante, organise le fonctionnement de la maison : repas, entretien des chambres, lingerie, animation...

## Un projet de vie personnalisé

La Nouvelle Maison se caractérise par un mode de vie familial. L'organisation du quotidien, basée sur une logique du domicile, respecte les habitudes et les rythmes de vie de chacun. L'accompagnement personnalisé est construit en accord avec le résident et ses proches. Selon les besoins, le projet de vie favorise le maintien du lien social, de l'autonomie, la stimulation des fonctions cognitives... La taille de la structure facilite les repères et les échanges. Les résidents, selon leurs envies, peuvent participer aux activités quotidiennes (repas, courrier, linge...) Par ailleurs l'ancrage de la structure dans l'environnement culturel du quartier favorise le lien social.

## La structure et le fonctionnement

Située dans un quartier dynamique du 15<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, la Nouvelle Maison est implantée sur deux étages d'un immeuble neuf. La résidence bénéficie de commerces de proximité, de services publics ou d'espaces verts facilement accessibles.

Les 22 chambres sont individuelles et réparties sur deux niveaux. Les chambres sont équipées de mobilier, de système d'appel malade, prise TV et téléphone... et disposent d'une salle de bain privative. Les résidents peuvent personnaliser leur espace.

Chacun est libre de recevoir ses proches dans la journée, de les accueillir autour d'un déjeuner ou d'un goûter.

Plusieurs espaces collectifs sont à disposition des résidents et de leur entourage : restaurant, grand salon, salle d'activité, espaces d'accueil ouverts, espace bien-être et terrasse.

L'agencement de la Nouvelle Maison permet à la fois le respect de l'intimité, la liberté d'aller et venir, ainsi qu'une modulation souple des espaces de vie (cuisine ouverte...).

Les repas :

- Le petit déjeuner est servi au restaurant de 7h à 10h30.
- Le déjeuner est servi à partir de midi.
- Une collation est proposée au restaurant vers 16h.
- Le dîner est servi à partir de 18h30.

La structure garantit le respect des régimes alimentaires. Les résidents qui le souhaitent peuvent aider à la mise en place des tables (couverts, serviettes...). L'équipe propose également aux personnes accueillies de participer à la préparation du goûter ou du dessert dans le cadre des ateliers de cuisine. Les repas sont des moments privilégiés d'échange et de plaisir.

Les repas visiteurs :

Vous avez la possibilité d'inviter à déjeuner ou à dîner des proches au restaurant de la résidence. Vous devez cependant prévenir la direction 48h à l'avance. Le règlement des frais de repas s'effectue auprès de l'équipe administrative.

Des ateliers de loisirs et de bien-être sont organisés au sein de la résidence. L'animation est assurée par l'ensemble du personnel de l'établissement. Des bénévoles participent aux activités en lien avec l'équipe. Les animations se déroulent soit au sein de la résidence

(salle de restaurant, salle d'activité, espace bien-être...) soit à l'extérieur. Les activités peuvent être individuelles ou collectives, la Petite Unité de Vie permettant aux résidents d'organiser leurs loisirs à leur convenance.

Les animations sont variées :

Jeux de société, de cartes, atelier bien-être, manucure, massage, atelier cuisine, activité sportive, gymnastique douce, atelier mémoire...

Des sorties à l'extérieur sont également proposées : Accompagnement pour les courses, sortie dans le quartier, sur le marché, dans les espaces verts...

La résidence assure des animations pour les anniversaires (préparation du gâteau...) ou pour les fêtes annuelles (Noël, nouvel an, Pâques...)

Les intervenants extérieurs :

Ils proposent des spectacles (choral, musicien...). Un pédicure intervient également selon vos besoins. Un service de coiffure est assuré à l'espace bien-être une fois par mois.

Les résidents qui le souhaitent peuvent adhérer à des clubs extérieurs.

## L'équipe

L'équipe de la Nouvelle Maison se compose de professionnels administratifs (la directrice et la comptable), ainsi que de professionnels d'accompagnement (Aide-Médico-Psychologique et Agent d'Accompagnement).

L'équipe, polyvalente, propose un accompagnement adapté et individuel par une organisation favorisant la disponibilité, la souplesse et la sécurité.

Les Agents d'Accompagnement assurent l'organisation de la maison : le service des repas, l'hygiène des locaux, la gestion et l'entretien du linge. Ils participent à l'aide à la toilette et à l'habillage, à l'aide à la mobilisation, aux déplacements, à l'alimentation, aux actes touchant le confort, la sécurité et le bien-être du résident. Les Agents d'accompagnement participent également aux actions d'animation et de sorties. Ils transmettent leurs observations concernant les résidents.

Les Aides-Médico-Psychologiques assurent les soins d'hygiène, de confort, de bien être et de sécurité du résident. Ils portent assistance dans les actes de la vie quotidienne aux personnes ayant perdu leur autonomie et participent à l'accomplissement des actes de la vie



quotidienne. Les Aides-Médico-Psychologiques veillent à la prévention, à l'alimentation, au maintien de l'autonomie psychique ou physique, aux activités collectives... Ils transmettent leurs observations et veillent à la traçabilité des informations.

Des intervenants extérieurs travaillent en lien avec l'équipe de la Nouvelle Maison (soignants, bénévoles, professionnels de structures médico-sociales...). La résidence accueille régulièrement des stagiaires en formation d'Auxiliaire de Vie ou d'Aide-Médico-Psychologique.

### **Les soins médicaux et paramédicaux**

Les soins médicaux et paramédicaux sont assurés par des services de soins extérieurs ou par des professionnels libéraux. Un travail de réseau et une coopération permet d'assurer une continuité des soins et une surveillance médicale appropriée.

Le soutien médical et paramédical est garanti par des SSIAD, les médecins de ville, les kinésithérapeutes, les pédicures... mais aussi par des services ou structures permettant d'améliorer les modalités de prise en charge de la personne âgée : les équipes mobiles, les établissements médicalisés, les hôpitaux, les services psychiatriques, les centres-médico-psychologiques...

Des conventions sont signées avec les différents partenaires intervenant au sein de la résidence.

### **Les formalités d'accueil et tarif**

Pour toute démarche d'inscription, un dossier de préadmission est à compléter. Une visite à votre domicile est réalisée. Une évaluation médicale doit également être effectuée. Toute personne qui envisage son admission au sein de l'établissement peut demander à faire une visite préalable auprès de la direction.

Lors de votre entrée, l'équipe administrative vous explique et vous remet un dossier d'entrée, comprenant : une fiche d'entrée avec la liste des pièces à fournir, le dossier administratif, le dossier médical, les conditions tarifaires, le règlement de fonctionnement, la charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante, la charte d'ISATIS, le contrat de séjour, le recueil des habitudes de vie de la personne.

Un état des lieux est fait en compagnie du résident et/ou de son représentant légal lors de l'entrée.

Le prix de journée est fixé par un arrêté de la Direction départementale de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé.

Le prix de journée comprend un tarif hébergement et un tarif dépendance. Le tarif dépendance est déterminé selon la grille AGGIR permettant d'évaluer les besoins liés à la perte d'autonomie de la personne accueillie. Les niveaux de dépendances sont classés en 6 Groupes Iso-Ressources.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2016, le tarif journalier afférent à l'hébergement est fixé à 104.51 €.

Le tarif journalier afférent à la dépendance est fixé au 1<sup>er</sup> juin 2016 comme suit :

- GIR 1-2 : 22,76 €

- GIR 3-4 : 14,42 €

Plusieurs aides sont possibles :

- L'Aide Sociale
- L'APA à domicile
- L'APL

A chaque entrée, le résident est accueilli par un référent.

Quel est le rôle du référent ?

Lors de votre entrée, un membre du personnel est désigné pour être votre référent. Celui-ci se renseigne auprès de vous ou de votre entourage sur vos habitudes de vie. C'est un interlocuteur privilégié pour vous informer au mieux et vous permettre une bonne adaptation au sein de la résidence. Un projet de vie individualisé est mis en œuvre et actualisé régulièrement pour vous satisfaire au mieux.

